



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)  
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE  
CANTON DE FORCALQUIER  
**COMMUNE DE LA BRILLANNE**

## Convocation à la séance du conseil municipal du 6 juillet 2023

Commune de La Brillanne  
M. Jean-Charles BORGHINI

**Objet :** Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 6 juillet 2023 à 20h00 en salle du Conseil.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'**ordre du jour** est le suivant :

Un point préalable sur l'école

- Validation procès-verbal du 25 mai 2023
- Passage en comptabilité M57 pour la commune
- Passage en comptabilité M57 pour le CCAS
- Fixation d'une tarification de la mise à disposition des bennes à déchets verts
- Révision des statuts du syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallongues
  
- Informations et questions diverses :
  - Remerciements pour la participation à la journée « Nettoyons le Sud »
  - Recrutement d'un emploi aidé
  - Initiative de la DLVAgglo pour mesure de pression sur poteau incendie dans le cadre du SDAEP
  - CEREMA programme national Ponts 2
  - Présentation des conclusions du SEDEL Eau et Energie
  - Présentation du dossier d'étude du réseau de chaleur (SDE04)

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

*Bien cordialement*

Fait à La Brillanne, le 30 juin 2023

Le maire



Jean-Charles BORGHINI